

"Syndicat d'éleveurs et utilisateurs "LE TRAIT CHARENTAIS"

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait

Compte rendu de la réunion pour l'élection des bureaux Du 09 mars 2018 à Villognon

Excusés : Mathieu Lorailleur ; Sophie Blanchard ; Jonathan Marciquet ; Jean Luc Fouchier.

Election du bureau du syndicat (Trait Charentais) pour l'année 2018:

Président : André Gerbaud

Vice président : Jonathan Marciquet et Alain Gauthier

Trésorier : Christian Nawrocki

Trésorier adjoint : François Flaud

Secrétaire : Jean Luc Fouchier

Secrétaire adjoint : Hubert Gazengel

Membres du conseil : Hubert Fourgeau ; Dominique Pougeard ; Claude Caillaud ; Alain Gauthier.

Le bureau a été élu à l'unanimité des membres présents.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec le conseil d'administration.

Liste du tiers sortant en 2019 :

Claude Caillaud ; André Gerbaud ; Pierre Ditlecadet ; François Flaud.

Liste du tiers sortant en 2020 :

Jean Luc Fouchier ; Jonathan Marciquet ; Alain Gauthier.

Liste du tiers sortant en 2021 :

Christian Nawrocki ; Hubert Fourgeau ; Hubert Gazengel ; Dominique Pougeard

Election du bureau de l'association (ACACT) pour l'année 2018:

Président : Claude Caillaud

Vice président : Dominique Pougeard ; Hervé Pintaud ; Sylvie Barbotin.

Trésorier : François Flaud

Trésorier adjoint : Jean Marie Lacourly

Secrétaire : Pierre Ditlecadet

Secrétaire adjoint : Sophie Blanchard

Membres du conseil : Jonathan Marciquet ; Jean Luc Fouchier ; Hubert Gazengel ; Michel Roussarie ;

Mathieu Lorailleur.

Le bureau a été élu à l'unanimité des membres présents.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec le conseil d'administration.

Liste du tiers sortant en 2019 :

Jonathan Marciquet ; Dominique Pougeard ; Sylvie Barbotin ; Hervé Pintaud.

Liste du tiers sortant en 2020 :

Jean Luc Fouchier ; Hubert Gazengel ; Jean Marie Lacourly ; Michel Roussarie ; Mathieu Lorailleur.

Liste du tiers sortant en 2021:

Claude Caillaud ; François Flaud ; Pierre Ditlecadet ; Sophie Blanchard.

Cotisations :

Le prix de la cotisation reste à **10 €** pour l'année 2018 et pour chacune des deux structures soit **20 €** pour les deux. Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, la cotisation est à régler à Christian Nawrocky : **2 Rue des Murets-Orlut 16200 Mérignac. Tel : 06.45.26.38.62.**

Représentants au bureau du cheval :

Jean Luc Fouchier ; Claude Caillaud et Pierre Ditlecadet

Rappel des aides pour l'année 2018:

Une prime de **50€** par éleveur (et non par animal) sera allouée aux adhérents mandatés par le trait Charentais pour animer **certains** manifestations non rémunérées.

1) Prime à l'achat d'animaux : montant 100 €.

Conditions d'attribution de la prime :

- Etre à jour de la cotisation au **30 avril 2018**.
- S'engager à garder l'animal **au moins deux ans**.
- l'achat doit être fait après la date d'adhésion pour les nouveaux adhérents.

L'attribution de la prime concerne :

- Les pouliches de race pure de trois ans maximum
- Les étalons agréés âgés de 10 ans maximum. Les jeunes chevaux entiers achetés en vue d'être approuvés seront concernés, mais la prime sera versée qu'après leur approbation.
- Les ânes (approuvés pour la monte) et les ânesses de race Française reconnue.
- Les poulinières âgées au maximum de 10 ans. La prime sera versée à la naissance du 1^o produit chez le nouveau propriétaire.

Tous ces animaux doivent être de race pure (inscrits au Stud Book)

La prime sera versée sur présentation d'un justificatif de propriété, de la fiche d'identité de la bête et d'une facture correspondant à l'animal concerné.

Maximum **une** prime par an et par éleveur.

2) Aide à la pose de puce électronique :

Une **puce** maximum pour un montant de **80 €** maximum pour l'année et par éleveur.

Conditions d'attribution de la prime :

Etre à jour de la cotisation à la fin **avril 2018**.

Remboursement sur présentation de facture acquittée sur laquelle devra figurer le **nom de l'animal**.

Sur la facture délivrée soit par un vétérinaire, soit par un agent des Haras, il devra être précisé s'il s'agit d'un Poulain de trait de race pure, d'un ânon de race Française reconnue ou d'un muletton Poitevin uniquement.

Aides aux frais d'équarrissage :

- 100€ par cheval.
- 50€ par âne ou poulain.
- Le remboursement se fera sur la présentation de la facture acquittée.
- La prime s'appliquera à tous les équidés.

Utilisation du travail : Chaque adhérent peut utiliser le travail pour le parage ou le ferrage de ses chevaux. Le coût d'utilisation du travail est de **5 €**. Pour tous renseignements supplémentaires sur l'utilisation du travail, s'adresser à André GERBAUD: Tél : **05.45.31.00.53**. Ou **06.19.64.30.64**

Contactez Christian Nawroki pour les aides (tél. : 06.45.26.38.62.)

Les adhérents qui paieront leur cotisation après la fin avril 2017, ne pourront bénéficier que de la location du travail. Les différentes primes leur seront refusées.

Sur chaque manifestation rémunérée, le trésorier retiendra **10%** au profit du syndicat ou de l'association.

Manifestations à venir :

Le samedi 14 Avril 2018: Festival Limousin à Chabanais (besoin de six animaux)

Le samedi 21 Avril 2018 : Festival laitier à Chabanais (besoin de six animaux)

Pour les deux manifestations de Chabanais, le montage des structures se fera le **mardi 10 avril à 10h** et le démontage le **lundi 23 avril**. Tous les volontaires qui souhaitent participer seront les bienvenus.

Le dimanche 15 avril 2018 à Vitrac : Journée nationale de l'attelage. Le Trait sera représenté. Cette journée ne sera pas rémunérée par les organisateurs ainsi que par le Trait Charentais. Si des volontaires souhaitent participer à cette manifestation, contactez rapidement Pierre Ditlecadet au 06.77.91.83.58 ou au 05.45.65.76.47.

Le dimanche 15 avril 2018 à Blanzac (16250) : Un film sera projeté dans la salle de cinéma de Blanzac sur le travail des chevaux de trait dans la région. Ce film s'appelle << **Trait de vie** >> et les acteurs sont de la région et nous en connaissons certains.

Le prix est de **5 euros 50**.

Le samedi 16 juin 2018 à Pouilloux (79190) : Une ballade sera organisée par Francis Jolly dans la campagne des Deux-Sèvres.

Prévoyez dès maintenant cette journée, et nous vous donnerons plus de précisions dans le prochain bulletin.

Le samedi 30 juin 2018 à Villognon : Le Trait Charentais animera la kermesse des écoles. Deux calèches seront présentes pour promener les enfants et les parents d'élèves l'après midi.

Une «corvée» sera organisée le vendredi 6 avril 2018 à Villognon afin de remplir les gradins qui se sont tassés avec le temps. Ceux qui souhaitent nous aider seront les bienvenus. (On organisera un petit casse-croute à midi).

Questions diverses :

L'EARL du bat-Poitou à Taizé-Aizie (16700) propose des étalons pour les saillies de l'année 2018. Un étalon Poitevin Mulassier ; des baudets pour la production de mules ainsi que pour les ânesses de race pure. Les échographies, le parage de pieds ainsi que le transport sont assurés à la demande du client. Les juments peuvent être prises en pension le temps des saillies. La prise en charge des poulinaages peut être assurée, Pour tout renseignement sur les tarifs ou autre, s'adresser à :

Didier Bernard, tél. 06.75.23.59.35

Deux étalons Poitevin disponibles pour les saillies de vos juments en race pure, livre B ou OC. (Saillie en main).

Accueil de vos juments au pré. Suivi échographique sur demande. Contact : **Sylvie Barbotin** 16500 Manot.
Tel : **06.30.46.65.99** ; sylviebarbotin@orange.fr

Un étalon percheron noir de race pure est à votre disposition à Pouilloux (79190) pour les saillies 2018. Se renseigner auprès de **Francis Jolly**, tél. **06.82.11.51.63**

**La prochaine réunion du conseil aura lieu
Le 25 mai 2018 à la salle des fêtes de Villognon**